

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2026
DÉLIBÉRATION N° 2026-01

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8
Conseillers absents : 2
Conseillers représentés :

Pour : 8
Contre :
Abstention :

L'an deux mille vingt-six, le seize février à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 09 février 2026, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir :

Secrétaire de séance : MESTRE Françoise

Objet : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE SERVITUDES DE PASSAGE DE CANALISATION PUBLIQUE EN TERRAIN PRIVE

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal qu'une canalisation d'adduction en eau potable se situe sur la parcelle privée cadastrée G1247 à Pallon.

Monsieur le Maire propose de régulariser cette situation par une convention de servitude.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à signer ladite convention avec le propriétaire de la parcelle cadastrée G1247.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS


Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.